

LA SEMAINE

au quotidien

N° 37
31 mars 2006
ISSN 0796-7926

le journal de la Semaine Nationale de la Culture



ORCHESTRE KANAGA

**Un concert
pour les
Ouezzin-villois**

>> p 7



FRÉDÉRIC DA SILVA

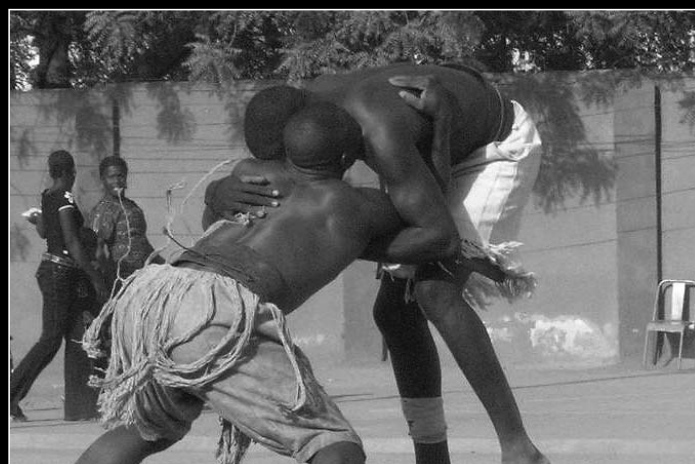
**Un surdoué de
la
prestidigitation**

>> p 5



FINALE DE LA LUTTE TRADITIONNELLE

**Hermann
venge
Athanasie >> p 4**



THÉÂTRE AU BURKINA

Une fédération en construction

La salle de conférence de la Dreba du Houet a reçu un grand public, hier Jeudi, à partir de 16 heures, venu échanger avec les membres du bureau de la Fédération nationale du théâtre au Burkina (Fenatheb). Il s'agissait pour les organisateurs de cette conférence de profiter du cadre de la 13ème édition de la SNC pour atteindre deux objectifs fondamentaux. D'une part mettre à profit le retour tant souhaité du théâtre à la SNC pour ratisser large au niveau des hommes de théâtre et de tous les amoureux des planches. D'autre part, utiliser cette tribune ainsi constituée pour poser les bases de la Fenatheb dans toutes les régions du Burkina. Le présidium, dirigé par Mr Amadou Bourou, homme de théâtre bien connu du public, a d'entrée de jeux salué et apprécié à sa juste valeur le retour du théâtre à la SNC après une absence de 15 ans. Retour, unanimement salué par la vingtaine de responsables de troupes et les nombreux comédiens et sympathisants présents à cette conférence. Le deuxième temps fort a été la présentation de la

Fenatheb à travers ses missions et objectifs fondamentaux. La première mission de la Fenatheb, dira le conférencier, est de « contribuer à l'organisation, la valorisation et la promotion du théâtre au Burkina Faso ». Tout en cherchant à « contribuer à la constitution, la consolidation et l'efficacité d'une organisation représentative, fédérative et solidaire de tous les artistes du Burkina Faso ». Quant aux objectifs spécifiques, il s'agira entre autres dira le conférencier, de « défendre, encourager et valoriser l'expertise nationale au théâtre » et de « contribuer au développement de formation dans tous les métiers du théâtre ». De si nobles objectifs et missions ainsi définis, ont tout de suite accueilli l'assentiment et l'adhésion des participants. Toutefois, le troisième temps fort de cette conférence, réservé aux débats, a permis au public de s'informer davantage sur les objectifs et missions de la Fenatheb et de dissiper les inquiétudes et les appréhensions qui pourraient naître ça et là. Avant de lever la séance aux environs de 18 heures, sous un tonnerre d'applaudisse-

ments, le conférencier prendra avec le public l'engagement suivant : « nous avons souhaité le retour du théâtre à la SNC, c'est maintenant chose faite. Faisons en sorte qu'elle ne la quitte plus ». Bon vent à la Fenatheb

27 mars, Journée mondiale du théâtre

Le retour du théâtre sur les planches de la SNC coïncide avec la célébration de la Journée mondiale du théâtre. Créée à Vienne en 1961, la Journée mondiale du théâtre est célébrée chaque année le 27 mars par les centres nationaux de l'Institut internationale du théâtre (I.I.T.). A cette occasion, un « message international » est livré chaque année par une personnalité du théâtre à l'endroit de tous les artistes de la scène. A la suite d'éminentes personnalités comme Jean Cocteau, Richard Burton, Eugène Ionesco..., c'est au tour du dramaturge mexicain, Victor Hugo Rascon Banda de livrer le message de cette année 2006. Intitulé « une Lueur d'Espoir », ce message parle de l'immortalité du théâtre face au cinéma, à la télévision et aux nouveaux médias. Pour lui, « Le théâtre émeut, illumine, dérange, perturbe, exalte, révèle, provoque et transgresse... Le théâtre est la matière vivante qui se consume en même temps qu'il se crée, mais toujours, il renaît de ses cendres... Au théâtre les dieux et les hommes communiquèrent, mais maintenant, l'homme parle aux autres hommes. C'est pourquoi le théâtre doit être plus grand et meilleur que la vie elle-même... ». Bonne fête à tous les hommes de scène et à tous les artistes...intégrés.



03 BP 7030 Ouagadougou 03 Tél. : (226) 50.32.41.88 / 50.30 16 04 / 50. 36.97.13
Fax. : (226) 50.31.40.01 / 50. 36.97.14 / E-mail : spcnls@fasonet.bf Site web : www.cnls.bf

**EN TOUT TEMPS ET EN TOUT LIEU DE LA SNC,
LE BON REFLEXE, LE PRESERVATIF !**

au coeur de la snc

AU VILLAGE DES COMMUNAUTÉS

Il y a aussi de la pharmacopée



Le village des communautés n'est pas seulement un haut lieu de la parenté à plaisanterie ou de la gastronomie. La pharmacopée traditionnelle qui est aussi un pan important de notre culture y a aussi ses représentants. Au par avant installé à la foire commerciale il sont aujourd'hui satisfait d'être au village des communautés. Car comme ils le disent, cet espace leur permet d'être plus visible et de mieux communiquer avec leurs clients. Ces guérisseurs tradipraticiens ou médecins traditionnels, c'est selon, entendre défendre leur métier avec la dernière énergie. Aujourd'hui rejetés par une par une bonne partie de la médecine moderne, ils veulent confirmer leur savoir-faire. Selon M. Issaka, Ouédraogo, secrétaire général de l'association des tradipraticiens « Bengre ya wend kuni » du Kadiogo, 35% des médecins travaillent avec eux tandis que les 65% autres ne veulent pas les sentir. Cette situation s'explique selon lui par le fait qu'il y a des gens trop pressés d'avoir de l'argent. « Nous ne sommes pas des charlatans », affirme t-il avant de dire que « c'est à force de patience et d'observation qu'on arrive à reconnaître les symptômes et à poser le bon diagnosti-

que ». Madame Saboué, vendeuse de produits chinois affirme t-elle soigner beaucoup d'infirmiers à Bobo. De façon générale, les tradipraticiens souhaitent une collaboration médecine moderne-médecine traditionnelle. Car selon eux, les africains ont toujours confiance à la pharmacopée. Et certains comme Issouf Mainassara, Niger pense que quand on ne peut pas soigner un malade, il faut le référer à la médecine moderne et vice versa. Ce sont les mêmes racines, les mêmes écorces et les mêmes feuilles que nous utilisons ici qui ravitaillent les grandes firmes pharmaceutiques occidentales. Ne versons pas dans l'exclusion. Avant l'arrivée des disciples d'Hippocrate en Afrique on ne mourrait pas systématiquement encas de maladie. On ne guérissait pas non plus par miracle. On était soigné par des tradipraticiens. Comment faisaient-ils ? Cherchons plutôt à comprendre. Car ceux qui croient avoir tout compris sont une menace pour nous. Comme dit une sagesse africaine « quand une feuille morte dit qu'elle ne veut pas voyager, c'est qu'elle a déjà parlée avec le vent ». Le thème de la 13^e édition de la SNC c'est « culture et intégration des peuples » ne l'oublions pas.

Programme GPNAL

 VENDREDI 31/03
 Animation Chœur féminin (Gambie)
 BALLET Les Majorettes du Centre (Kadiogo)
 DT/PJ Lang zerbo de Bozo (Sissili)
 CH PO Tikan (Mouhoun)
 VCT Ramatou (Houet)
 VCT Abzeta Ouédraogo (Zondoma)
 DT Lambeyero de Lopohin (Tuy)
 MT Djiguya d'Orodara (Kéné Dougou)
 VCT Bila Ali (Boulgou)
 MT Ganta (Gnagna)
 DT Razanrma (Kadiogo)
 DT Nelson Mandela (Yagha)
 CC Dafra kan (Kadiogo)



LA SEMAINE AU QUOTIDIEN

Directeur de publication: Sanhour Ambroise MÉDA **Secrétaire Permanent de la SNC:** Dansa BITCHIBALI **Directeur de la rédaction:** Songré Etienne SAWADOGO **Conseiller à la rédaction:** Serge Mathias TOMONDJI **Rédacteur en chef:** Désiré T. SAWADOGO **Rédacteur en chef adjoint:** Mahamoudou BÉLEMVIRÉ **Rédaction:** Mahamoudou BELEMVIRE, Désiré T. SAWADOGO, Marie Estelle WENDYAM, Jean Louis OUEDRAOGO, Hervé Eric LENGANI, Charles ZONGO, Allion Mbaye, David SANON **Saisie:** Assétou AOUBA, Sétou Françoise BARRO **Maquette, PAO, Montage, Photos, Reprographie:** Oméga Vision; Sud Images **Distribution :** Yacouba KERE; Angèle KAHOUN, Elvis AKOOUSSE

FINALE DE LA LUTTE TRADITIONNELLE

Hermann venge Athanase

Les gradins de l'arène du stade Wobi de Bobo-Dioulasso étaient bondés de monde en cette soirée du 30 mars 2006. Au son des flûtes et des tambours rappelant les jours de fête dans le Sanguié ou dans le Nayala, les gladiateurs d'un soir ont rivalisé de force et d'habileté pour envoyer leurs adversaires au sol.

Gérard Ika Ki, Charles D. Bayané, Dénélou Bénao et autres Basile Konané vivaient la soirée avec beaucoup d'émotion, attendant impatiemment son tour, chacun dans son coin, pour monter sur l'arène.

Chaudes empoignades et prises de tous ordres ont caractérisé leurs adversités. Dans la catégorie des 85 kg, le combat entre Basile Konané, deux fois médaillé d'or d'Afrique, contre Ousmane Bado du Sanguié, a soulevé le public qui a tenu à gratifier ces deux braves garçons de cadeaux divers. Malgré la ténacité de Ousmané Bado, son adversaire, visiblement plus expérimenté, a pris le dessus. Le dernier combat tant attendu, qui marquait la fin de la compétition, à savoir celui des plus de 85 kg entre le champion national en titre, Balibié Baguerou du

Mouhoun, et Hermann Koané, champion d'Afrique 2006 à Conakry, a tenu toutes ses promesses.

Ce combat des titans, qui a séduit le public de l'arène a duré environ deux minutes. Hermann Koané ayant littéralement dominé son adversaire, a réussi à le soulever avant de le clouer au tapis, sous les ovations du public. C'était une belle démonstration, digne des écoles de lutte, qui achevait la soirée en apothéose. A l'issue des combats, les lutteurs, placés autour de l'arène, ont été présentés aux autorités, avec à leur tête, Mme Aline Koala, ministre de la Culture, des arts et du tourisme, visiblement très satisfaite du déroulement des compétitions.

Le président de la Fédération burkinabè de lutte, Nicolas Paré, n'a pas caché sa satisfaction quant à l'émergence de certaines provinces telles que le Passoré, le Houet, le Kadiogo, qui ont placé des lutteurs en finale, battant en brèche la suprématie du Nayala. Selon lui, cela dénote qu'un travail est fait au niveau des différentes provinces, concourant ainsi à relever le niveau de la lutte au Burkina Faso.

TOUS LES RÉSULTATS

Pool jeune 40 kg
1er : Lamine Ki, Nayala
2e : André Débé, Nayala

Pool jeune 50 kg
1er : Abraham Konané
2e : Toadé Guy Toé, Nayala

Pool jeune + de 55 kg
1er : Dénélou Bénao, Mouhoun
2e : Souleymane Konané, Nayala

Pool adulte 65 kg
1er : Basile Konané, Nayala
2e : Ousmane Bado, Sanguié

Pool adulte 75 kg
1er : Prosper Badyel, Sanguié
2e : Séraphin Ki, Passoré

Pool adulte 85 kg
1er : Charles D. Bayané, Nayala
2e : Gérard Ika Ki, Nayala

Plus de 85 kg
1er : Hermann Koané, Nayala
2e : Balibié Baguerou, Mouhoun

TIR À L'ARC

Les archers du Poni plus habiles

Débuté aux environs de 9 heures, les finales directes de l'épreuve de tir à l'arc se sont déroulées dans une ambiance festive au stade Wobi de Bobo-Dioulasso en cette matinée du 30 mars, avec au total trente-six lutteurs venus principalement de deux régions du pays, à savoir le Sud-Ouest et le Centre-Sud.

Les trente-six archers ont rivalisé d'adresse pendant plus de deux heures d'horloge sous un soleil de plomb. Jeunes comme vieux ont passé devant la cible, chacun selon la distance imposée par le règlement. La catégorie des douze à dix-sept ans, qui comptait au total dix archers, avait une distance imposée de quinze mètres, et ceux âgés de dix-huit à vingt-quatre ans, totalisant neuf concurrents, avaient une distance de vingt mètres face à la cible. Quant aux adultes, à savoir les dix-sept

concurrents âgés de vingt-cinq ans et plus, ils devaient atteindre la cible à une distance de trente mètres.

Chaque archer avait droit à deux essais de trois tirs à exécuter à chaque volet. Ce n'est qu'à l'issue des six tirs au total que les juges font la sommation des points pour déterminer le classement final au niveau de chaque catégorie. A l'issue des compétitions, les trois meilleurs dans chaque catégorie ont été classés, ce qui a donné les résultats suivants :

Pool jeune: Catégorie cadette
1er : Olo Hien du Poni, 37 points
2e : Kopourré Hien du Poni, 27 points
3e : Dominique Somé du loba, 24 points.

Catégorie junior
1er : Bermité Kambiré du Poni, 35 points; 2e : Sansan Hien du Poni, 33 points; 3e : Nibo Kambiré, 18 points.

Il faut souligner que le premier et le deuxième dans cette catégorie étaient à égalité parfaite à l'issue des deux volets de tirs. Il a fallu recourir à un troisième volet pour les départager.

Catégorie senior

1er : Houduité Kambiré du Poni, 19 points; 2e : Aouwo Tagnabon du Nahouri, 17 points; 3e : Adonah Batian du Nahouri, 15 points.

Dans cette catégorie, un seul archer, Dominique Somé du loba, classé troisième, a atteint la cible en plein milieu dès son deuxième essai au premier volet, engrangeant dix points.

Un public squelettique mais visiblement très ému a suivi avec intérêt les trente-six archers jusqu'au bout de leur épreuve.

Finies les compétitions du tir à l'arc de la SNC 2006, mais il faut néanmoins tirer la conclusion que nos archers n'ont visiblement pas eu d'entraînement après leur qualification aux régionales. Les performances enregistrées à cette édition montre qu'ils ont dormi sur leurs lauriers et que les assistants culturels n'ont pas joué pleinement, eux aussi, leur rôle.

FRÉDÉRIC DA SILVA

Un surdoué de la prestidigitation

«La valeur n'attend point le nombre des années», a-t-on coutume de dire. Cet adage populaire prend toute sa dimension en ce qui concerne Frédéric da Silva, prestidigitateur de son état. Français d'origine portugaise, Frédéric da Silva est un surdoué dans le domaine de la prestidigitation. De taille moyenne, l'esprit vif et créatif, très habile des doigts, cet autodidacte s'amusait déjà à éblouir ses camarades par sa dextérité depuis l'âge de cinq ans. A quatorze ans, il était le seul magicien professionnel en France. En 2003, il reçut le prix d'excellence de la magie. Toujours entre deux avions, Frédéric da Silva passe le plus clair de son temps dans la ville de Lyon, en France, et à Las Vegas aux Etats-Unis. Pour lui, la prestidigitation n'est rien d'autre que «la rapidité des doigts». Ce qui signifie qu'elle «n'a rien de surnaturel» car «tout s'explique». En effet, poursuit-il, «la prestidigitation utilise toutes les ressources de la logique, de la science et des techniques». Les numéros qu'il présente lors de ses prestations constituent un condensé de toutes ces connaissances ci-dessus évoquées. C'est la



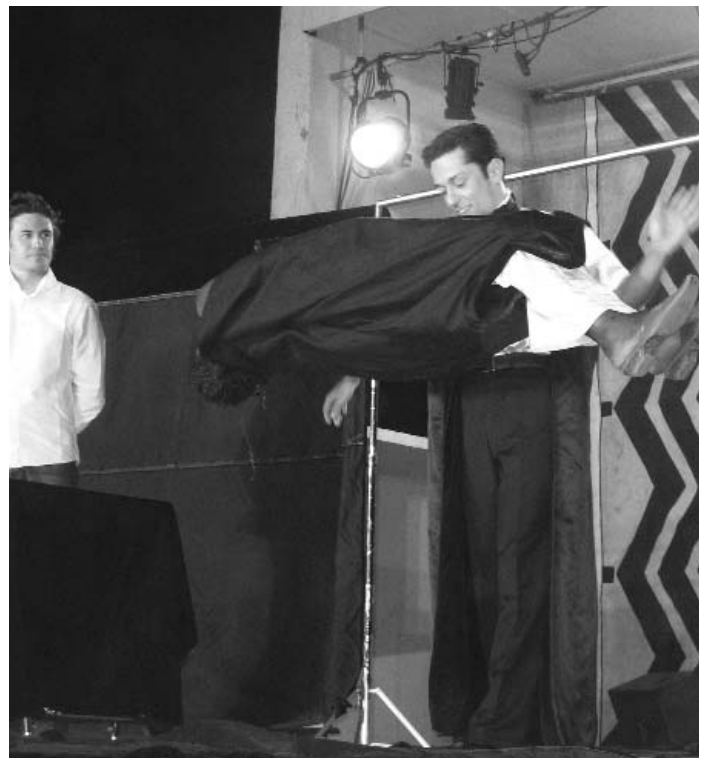
Le magicien dit "abracadabra" et ses vœux se réalisent

première fois qu'il vient en Afrique et sa participation à cette 13e édition de la Semaine nationale de la culture (SNC) est le fruit de la coopération

franco-burkinabè qu'il faut saluer ici. C'est aussi, assurément une belle façon de concrétiser le thème de la SNC 2006.



Le magicien sort enfermé d'une cage...



... et fait flotter entre ciel et terre une fille endormie

Joe Traoré, chef d'orchestre Kanaga de Mopti **Il faut se donner les moyens** **d'atteindre l'intégration**

L'Orchestre national de Mopti, Kanaga, aura certainement laissé son empreinte sur cette 13e édition de la Semaine nationale de la culture (SNC). Cet orchestre qui a conquis le cœur de bien de festivaliers se dévoile aux lecteurs de « La Semaine au quotidien », à travers cet entretien que son chef d'orchestre a accordé au bulletin de la SNC. Joe Traoré donne aussi son opinion sur la SNC et commente le thème cette édition.

Comment le contact a-t-il été établi avec la SNC ?

C'est M. Dansa Bitchibali, Secrétaire permanent de la SNC, invité à la biennale de la culture de Bamako, au Mali, qui nous a contactés. Cela fait maintenant deux éditions successives qu'il nous invite à nous produire à la SNC. Nous lui avons toujours exprimé notre disponibilité à participer à cette manifestation. Nos pays étant voisins et comme c'est dans le domaine culturel, nous étions prêts à venir. C'est ainsi que le contact a été établi entre nous et M. Bitchibali, que nous remercions ici, parce que ce n'est pas tous les jours que l'on est invité.

Pourquoi a-t-il fallu attendre jusqu'à deux éditions de la biennale, soit quatre ans, pour vous voir participer à la SNC ?

Je pense que cela est un peu lié aux démarches et à toute la procédure qu'il faut suivre pour déplacer un orchestre national. Ce n'est pas quelque chose qui se négocie entre Bobo-Dioulasso et Mopti, mais plutôt entre ministères, c'est -à-dire entre Ouagadougou et Bamako. C'est une question de procédure, et c'est un peu compliqué.

Vous qui avez vécu la biennale de la culture de Bamako et la SNC, quel parallèle pouvez-vous établir entre les deux manifestations culturelles ?

Il faut dire qu'il y a beaucoup de ressemblances entre les deux manifestations. La biennale du Mali est presque, un acquis. C'est un festival que

nous avons pratiquement maîtrisé. C'est ma première participation à la SNC, mais je vois beaucoup de similitudes entre les deux festivals. Au point de vue organisation d'abord, il y a beaucoup de ressemblances. Par exemple, nous ne sommes pas en compétition, nous sommes des artistes invités, nous venons pour faire des animations et échanger avec les autres ici. Au Mali, c'est pareil, il y a des artistes invités qui viennent de toute la sous-région et d'un peu partout, pour participer aussi à la fête et faire des rencontres : c'est la première ressemblance. Deuxième ressemblance, aussi bien à Bamako qu'à Bobo-Dioulasso, il y a des compétitions. La seule différence, c'est peut-être qu'au Mali, lorsqu'une région se produit, c'est un ensemble allant de l'orchestre à la danse traditionnelle, en passant par le théâtre, le ballet, etc. qui se met en branle. Je ne sais pas comment c'est structuré ici mais je pense qu'il y a beaucoup de ressemblances. Et puis la fête est belle ici !

C'est donc une compétition entre régions ?

Au Mali, c'est ainsi que c'est organisé. Il y a des régions et le district. Ce sont toutes ces régions et le district qui se mettent en compétition, groupe par groupe. Il y a un jury qui est là, un jury conséquent qui juge avant de proclamer les résultats.

Le thème de cette 13e édition de la SNC est « culture et intégration des peuples ». Quel commentaire vous



“L'intégration commence par la culture...”

inspire ce thème ?

L'intégration commence par la culture, parce que dans la sous-région, nous n'avons pas grand-chose de prospère, en dehors de notre culture. Et c'est à partir de cette culture que nous pouvons peut-être mieux nous intégrer, mieux nous comprendre. Et même s'il y a quelques petites secousses au niveau de la sous-région, je pense que le linge sale peut se laver en famille. Il faut d'abord commencer par la culture, des brassages, des rencontres et des échanges. Cela favorise et détend l'atmosphère, nous permet de mieux nous connaître, de mieux nous rapprocher, pour mieux nous développer.

Le thème de cette année a été très bien choisi. Regardez tous ces foyers de tension qui se trouvent dans la sous-région ! On aurait pu peut-être se placer au-dessus de tout cela, parce que pour des peuples qui cherchent à se développer, ce n'est pas toujours bien de casser. Un peuple qui veut sortir de la léthargie ne casse pas tout tous les jours. Essayons donc de nous donner la main.

Ce thème est d'actualité parce que l'intégration commence par là.

Quelle est votre stratégie pour assurer la pérennité de ce groupe qui fait la promotion de la culture dogon ?

Comme on le dit, « le bateau est plus important que tout l'équipage ». Donc l'orchestre reste, mais ce sont les hommes qui passent. Cet orchestre a été créé il y a très longtemps, mais comme vous le voyez, il est à 90% jeune. Cela veut dire que nous l'avons soutenu d'une certaine manière.

Mopti est très particulier au Mali, parce que c'est un carrefour très spécial, très cosmopolite. Tout le plateau dogon est considéré comme patrimoine mondial. Donc, toute cette musique que nous essayons de mettre en scène, représente le pillage culturel qui est très développé en pays dogon. Nous avons des jeunes qui prennent toutes ces statuette, les volent à des fins commerciales. Cela se comprend, parce qu'ils ont besoin d'argent, mais ils nous font un tort immense. Les musées européens sont remplis d'ouvrages d'arts africains, de statuette et de masques nous appartenant. Tous ces objets sont arrivés là-bas parce qu'ils ont été vendus.



Nous sommes en train d'ouvrir pour que cela prenne fin. Nous montons des chorégraphies dans le thème dogon, parce que les mélodies sont très nostalgiques, et expliquent des situations difficiles à comprendre. Nous exécutons ainsi des chansons à thème qui expliquent toujours des situations difficiles. Si bien que, grâce à la mise en scène, à la chorégraphie, même ceux qui ne comprennent pas le dogon suivent nos messages. Et pour ceux qui connaissent la langue et qui

toujours sentimentale.

Vous existez depuis longtemps, mais jusqu'à présent vous n'avez pas d'album. Pourquoi cela ?

Il y en a. mais cet orchestre comme je vous l'ai dit n'est pas une entreprise privée. La promotion doit être faite par le ministère, et vous savez, entre les murs d'un département, on te dira toujours qu'il n'y a pas d'argent. Mais nous ne sommes pas des privés, nous ne pouvons pas, de notre propre initiative, faire cette promotion. Il y a toute une méthodologie à suivre, c'est compliqué. Nous avons quatre albums sur le marché.

Un souhait particulier pour les prochaines SNC ?

Nous cohabitons ici avec l'orchestre national du Burkina Faso. Je souhaite que lors de ces rencontres, l'on regroupe ces artistes invités pour qu'ils puissent se connaître, parce qu'on parle d'intégration.

écoutent tranquillement nos chansons, ils sont emportés par cette mélodie, qui est très spéciale. Les dogons, vous le savez, sont des gens très nostalgiques. Quand un dogon chante, il chante la nostalgie du pays dogon, une chanson nostalgique est

Maintenant, il faut donner les moyens d'atteindre cette intégration. Nous sommes disséminés dans la ville, il n'y a pas de contact entre nous. Il aurait été intéressant de nous regrouper pour que nous puissions échanger pour mieux nous connaître.

lisée jusqu'à présent dans des rituels religieux dogons. « Quand nous allons chez les Blancs, c'est une copie que nous utilisons pour le spectacle. Mais si nous nous déplaçons chez nous, les vieux nous permettent de voyager avec la statuette sacrée. Ici nous sommes chez nous », confirme le chef d'orchestre, Mr Traoré. « La Grande dame » (c'est le nom de la statuette) n'est pas donc une statuette profane. Il ajouta que « cette statuette, on ne peut pas la toucher aussi facilement. Une femme en règle ne peut pas y toucher, une personne « sale » non plus ». C'est donc, entre autres, « les précautions que nous devons prendre quand nous sortons avec la statuette », insista-t-il.

Kanaga reconnaissant aux populations de Ouezzin-Ville

Pour exprimer sa reconnaissance aux populations de Ouezzin-Ville, quartier où il a résidé tout au long de cette SNC, l'orchestre national Kanaga du Mali a offert à ses hôtes un concert gratuit devant leur hôtel. Quand nous quittions l'hôtel, les musiciens s'affairaient à mettre en place le plateau musical et à effectuer les derniers branchements pour pouvoir servir au public le meilleur son possible. Au-delà de la marque de sympathie à l'endroit des habitants de Ouezzin-Ville et de Bobo tout entière pour leur hospitalité, les Maliens voulaient

communier réellement avec eux et passer des moments qu'ils voudraient conviviaux.

« C'est à travers cela aussi que se fait l'intégration par la culture », foi de Joseph Traoré, chef d'orchestre.

La statuette sacrée de Kanaga

Les maliens, dans leurs prestations, font des mises en scène pour faire passer des messages qui leur tiennent à cœur. On se rappelle la cérémonie d'ouverture où ils avaient simulé le vol d'une statuette sacrée. Celle utilisée à cette occasion est une véritable statuette sacrée car uti-

lisée jusqu'à présent dans des rituels religieux dogons.

« Quand nous allons chez les Blancs, c'est une copie que nous utilisons pour le spectacle. Mais si nous nous déplaçons chez nous, les vieux nous permettent de voyager avec la statuette sacrée. Ici nous sommes chez nous », confirme le chef d'orchestre, Mr Traoré. « La Grande dame » (c'est le nom de la statuette) n'est pas donc une statuette profane. Il ajouta que « cette statuette, on ne peut pas la toucher aussi facilement. Une femme en règle ne peut pas y toucher, une personne « sale » non plus ». C'est donc, entre autres, « les précautions que nous devons prendre quand nous sortons avec la statuette », insista-t-il.

■ Le Centre-Nord

La région du Centre-Nord représente 7,1% du territoire national. Elle regroupe trois provinces : le Sanmatenga, le Bam et le Namentenga. La ville de Kaya, chef lieu de la province du Sanmatenga, est la capitale du Centre-Nord. Les derniers chiffres disponibles (datant de 1996) estiment la population de cette région à plus de 900.000 habitants. Ce qui représente 9,16% de la population totale du Burkina. C'est une région, qui,

malgré un environnement austère, ne manque pas d'atouts. Les ressources fauniques ne sont pas suffisamment fournies et les espèces les plus représentées sont : le lapin, la pintade ou le canard. Quelques rares antilopes et phacochères sont aussi présents. Le réseau hydrographique permet à la région du Centre-Nord de produire chaque année 70.000 tonnes en moyenne de poisson. On trouve aussi de l'or, du cuivre, de l'antimoine et de l'aluminium au Centre-

Nord. Quant au potentiel touristique, il est constitué de points d'eau (lac Dem, lac Mam), de spécialités gastronomiques (les fameuses brochettes de Kaya) et artisanales, 54 artistes participent à cette 13ème édition de la Semaine Nationale de la Culture (SNC) pour le compte du Centre-Nord, en Danse Traditionnelle, en art culinaire, chanson traditionnelle et arts plastiques.



Les grottes de Pama

Site naturel situé à deux kilomètres environ de Pama. C'est une grotte qui aurait servi de refuge à la population de la ville lors des attaques. Des objets présents dans la grotte témoignent que des habitants ont bien séjourné dans la grotte. On peut les admirer, mais pas les emporter. Selon la légende, la grotte se refermerait aussitôt sur le visiteur indelicat. Chaque fin de saison, un spectacle de rites traditionnels est organisé dans la grotte ■

■ La région de l'Est

La région de l'Est est la plus vaste du Burkina. Les cinq provinces qui la composent (la Gnagna, le Gourma, la Tapoa, la Kompienga et la Komandiyari) occupent 17 % du territoire nationale. Cette région est surtout connue pour sa richesse faunique et ses sites touristiques. A elle seule, l'Est regroupe plus de 60 % des concessions de chasse, des réserves de faune et parcs nationaux du Burkina. En matière de faunes, elle enregistre 11 concessions de chasse sur les 19 que compte le Burkina. C'est aussi la région de l'Est qui fournit au pays, 40% de la production piscicole nationale.

L'Est regorge de sites touristiques, la chaîne de Gobnangou, celle de patakora, les falaises et cascades de Lampanli, Tambaga, Diaboali et la narre sacrée des tortues de Diapaga sont des lieux idéals pour

un tourisme culturel. La région de l'Est est représentée à cette 13ème édition de la Semaine Nationale de la Culture (SNC) par 98 artistes en

musique et danse traditionnelle, en chanson moderne, en animation, en arts culinaires et en lutte.



DROITS DE REPRÉSENTATION**Ce qu'il faut savoir**

Les droits d'exécution publique et les droits de séances occasionnelles font partie des droits dits de représentation. Ces droits résultent de la communication au public, de façon directe ou indirecte, d'œuvres littéraires ou artistiques. Un grand nombre d'usagers sont soumis au paiement de ce droit

Les droits de représentation sont des droits que les organismes chargés de gérer le droit d'auteur et les droits voisins perçoivent au profit des artistes quand leurs créations sont représentées publiquement, de façon directe (live), ou de façon indirecte. Les droits de représentation indirecte sont appelés droits d'exécution publique. A ce niveau, l'œuvre de l'artiste est jouée par l'intermédiaire de moyens techniques de diffusion, en son absence. Pour ce qui est de la représentation directe, encore appelée séance occasionnelle, elle est ponctuelle et suppose souvent la présence de l'artiste.

Les droits d'exécution publique

Les droits d'exécution publique (DEP) sont des droits payés par les tenanciers de débits de boissons, de discothèques, de bars et boîtes de nuit, et tous ceux qui utilisent la musique de façon publique, c'est-à-dire pour un usage non personnel. Les usagers qui doivent payer ce droit sont donc disséminés partout dans les villes. Ce qui pose un problème de recouvrement.

En principe, toute personne qui veut utiliser la musique dans ses activités telles que le font les usagers que nous avons cités plus haut, doit faire la démarche vers le BBDA où elle devra prendre une autorisation d'exploitation des œuvres musicales. L'obtention de cette autorisation est conditionnée par le paiement d'une somme forfaitaire annuelle, déterminée par le BBDA, en fonction de la nature de l'activité, de la situation géographique de l'exploitant, etc., et payable en tranches selon la solvabilité de l'usager.

Cependant, dans la réalité, il faut que

le BBDA perçoive les droits sur le terrain et, de ce fait, s'assure de l'existence de ces usagers. Pour une démarche qui devait se faire de façon spontanée, tout comme on approcherait les services municipaux pour avoir les autorisations nécessaires pour occuper la voie publique, le BBDA est obligé de prospecter pour trouver les usagers et les convaincre de signer des contrats.

Pour la localisation de ces usagers, des agents prospecteurs sillonnent les secteurs et quartiers des villes pour détecter les nouveaux usagers, afin de les amener à régulariser leur situation vis-à-vis du droit d'auteur.

La répartition de ces droits se fait comme pour ceux de la radio et de la télévision, c'est-à-dire proportionnellement à la durée de diffusion et selon le coefficient des titres exécutés. Il est donc nécessaire que BBDA ait certaines informations sur la programmation de la diffusion des morceaux qui ont été joués au cours de l'année,

informations sur la base desquelles devrait se faire la répartition.

Cependant, les usagers ne remplissent pas les fiches de programme journalier qui leur sont fournies par le BBDA. Ce qui ne permet pas d'avoir une base de référence pour la répartition. En l'absence de cette base, ce sont les informations recueillies auprès des radiodiffusions et télévisions qui sont utilisées.

Les droits de séances occasionnelles

La situation est un peu plus simple en ce qui concerne les droits de séances occasionnelles. Pour un spectacle ponctuel, l'organisateur doit avoir l'autorisation préalable du BBDA. Ainsi, il doit se présenter au Bureau et payer les droits d'auteur qui lui sont fixés selon des critères objectifs comme la capacité d'accueil de la salle de spectacle.

La répartition de la somme est également assez aisée. Les droits payés sont répartis entre les ayants-droit des œuvres exécutées au cours de la soirée, selon le répertoire fourni au BBDA. La répartition de ces droits se fait par un logiciel informatique développé par le BBDA et dont nous parlerons dans notre prochaine édition.



Lors des concerts, il ya des droits à payer aux artistes, indépendamment de leurs cachets

LA SEMAINE AU QUOTIDIEN

Directeur de publication: Sanhour Ambroise MÉDA **Secrétaire Permanent de la SNC:** Dansa BITCHIBALI **Directeur de la rédaction:** Songré Etienne SAWADOGO **Conseiller à la rédaction:** Serge Mathias TOMONDJI **Rédacteur en chef:** Désiré T. SAWADOGO **Rédacteur en chef adjoint:** Mahamoudou BÉLEMVIRÉ **Rédaction:** Mahamoudou BELEMVIRE, Désiré T. SAWADOGO, Marie Estelle WENDYAM, Jean Louis OUE-DRAOGO, Hervé Eric LENGANI, Charles ZONGO, Allion Mbaye, David SANON **Saisie:** Assétou AOUBA, Sétou Françoise BARRO **Maquette, PAO, Montage, Photos, Reprographie:** Oméga Vision; Sud Images **Distribution :** Yacouba KERE; Angèle KAHOUN, Elvis AKOOUSSE

le gpnal en images



1: Frédéric Da Silva (France); 2: Jongleurs Yacouba (RCI); 3: Moussa Soura (Léraba); 4: Karfaly Bargwana (Léraba); 5: Namanegbzanga (Sanmatenga); 6: Yiribasso (Mouhoun)

Heures	Activités	Lieux
8H00-12H00	- Atelier d'initiation des enfants aux arts danse et musique traditionnelle, dessin, peinture, batik, marionnettes - Clôture de l'Atelier	Espace Jeunesse Rencontre Dafra secteur 15
9H00-1800	- Activités littéraire : Expositions littéraires Espace enfants : lecture, jeux dessins, conte, visionnement vidéo	Centre Culturel Français Henri Matisse
9H00-18H00	Expositions : - d'œuvres d'arts plastiques - musée : les attributs du pouvoir traditionnel	Musée Provincial du Houet
9H00-19H00	Foire commerciale	Siège de la SNC
0H00-11H30	Présentation et dédicaces d'œuvres (conte) Présentateur : M. Théodore Kafando Modérateur : M. Albert Ouédraogo	Centre Culturel Français Henri Matisse
0H00-19H00	Galerie de la gastronomie burkinabé	Siège de la SNC
0H00-19H00	Village des communautés : - Marché traditionnel Exposition de produits de la pharmacopée - Animation podium : communautés Moaga et san	Place de la Mairie Centrale
16H-18H00	Spectacles pour enfants	Espace Jeunesse Rencontre Dafra secteur 15
6H00-19H00	Animation populaire : Musique et danses	Place Tiéfo Amoro
7H00-18H30	Clôture officielle des activités littéraires : - Proclamation des résultats des olympiades - Remise de prix aux lauréats	Centre Culturel Français Henri Matisse
0H00-23H00	Compétition du GPNAL : Théâtre	Centre Culturel Français Henri Matisse
0H00-24H00	Compétition du GPNAL : Musique et danses	Théâtre de l'Amitié
2H00-02H00	Spectacle off : Musique et danse	Place Tiéfo Amoro
2H00 à l'aube	Bal de la SNC	Au Bar les Tamani

PLAISANTONS UN PEU

Le ministre de la santé visite un hôpital psychiatrique. Pendant la visite, le ministre demande au directeur, quel est le critère qui définit si un patient est guéri ou pas. "Eh bien", dit, "Nous remplissons une baignoire et nous offrons une petite cuillère et une tasse à thé et nous demandons au patient de vider la baignoire". "Je comprends, dit le ministre. Une personne normale choisit la tasse, qui est plus grande." "Non!", répond le directeur, "Une personne normale tire le bouchon de la baignoire."

Toégui et Tiraogo, comme à leur habitude, devisaient tranquillement dans le café du coin en sirotant leur

bière et en suivant le journal télévisé quand on montra un maniaque qui menace de se jeter du haut d'un immeuble de 5 étages. Tiraogo : je te parie 1 000 F qu'il va se jeter dans le vide. Toégui : je te parie 5 000 F qu'il va le faire. Après quelques secondes d'hésitation, notre bonhomme se lança dans le vide et s'écrasa sur la chaussée. En bon Mossi loyal, mais dépité, Tiraogo sort de sa poche un vieux billet de mille francs et le tendit à toégui. Toégui, tout aussi loyal que son compagnon, refusa le billet en ces termes : « Ce n'est pas la peine. Pour être franc et loyal avec toi, je te dirai que j'avais déjà suivi l'élément au 13h ». Tiraogo : Moi aussi je l'ai suivi, mais

j'étais convaincu qu'il n'allait pas oser sauter une seconde fois.

C'est un gourounsi qui est vraiment très bourré, si bien que plus rien ne peut l'empêcher de vomir. Et donc il vomit, il vomit sans pouvoir s'arrêter. Au même moment un chien vient renifler les régurgitations du gourounsi et s'apprête même à faire un bon repas bien chaud. Celui-ci s'arrête de vomir et contemple la marre par terre et se dit : Alors ça c'est le kanzaga que j'ai mangé ce matin. De ce côté, c'est le pèela d'hier soir et là c'est la viande de bnaga d'hier midi. Là je peux apercevoir clairement le porc au four de Réo d'hier matin mais par contre, je ne me rappelle plus quand j'ai bouffé ce chien.

RFI, partenaire des cultures africaines.

RFI, diffuse chaque jour dans le monde entier des **magazines culturels** et des **reportages** sur les arts visuels, le théâtre, la littérature, le spectacle vivant, la musique, le cinéma...

Radio Française d'actualité internationale, **RFI émet 24h/24 en 20 langues**.
44 millions d'auditeurs dans le monde écoutent RFI en ondes moyennes, en ondes courtes, par câble, par satellite et grâce à ses **137 relais FM** dans le monde.

Retrouvez toute l'information sur www.rfi.fr

ouagadougou 94fm
bobo-dioulasso 99.4fm

rfi
www.rfi.fr